



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2021-09018

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2021-09-18-00001 - DRAC Arrête modificatif N°14 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-09-18-00001

DRAC Arrete modificatif N°14 portant
désignation des membres du conseil
d'administration de l'établissement public de
coopération culturelle "Agence régionale du
Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la
culture numérique

ARRÊTÉ PREFECTORAL MODIFICATIF N°14

De l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié portant désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique"

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté préfectoral modificatif n° 5 du 25 janvier 2012 de l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

VU l'arrêté préfectoral 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » et le dénommant « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » et le dénommant « Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 juin 2017 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Sur la proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} alinéa C de l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié est modifié ainsi :

« Le Directeur adjoint de la direction générale des médias et des industries culturelles, chargé du livre et de la lecture, du ministère de la culture, se substitue au Chef du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au sein du secrétariat général du ministère de la culture».

Le reste sans changement.

Article 2 :

Madame la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 18 septembre 2021

Signé : Marie LAJUS